

**ENJEU – Association intercommunale de Rolle et environs
Conseil Intercommunal du 9 juin 2021**

**Rapport de la Commission Finances
Préavis no 04-2021
Informatique**

Madame la Présidente, Mesdames et Messieurs les Conseillers,

Notre commission s'est réunie le mercredi 19 mai 2021 à Bursins dans les locaux de l'ancienne école de Bursins et était composée de Mesdames Dominique Perren, Anne-Laure Berger et Anne Guisolan (Présidente), Messieurs Gilles Favre, Christian Scaiola et Boris Wirrich. Chantal Baechler était excusée.

Monsieur Frédéric Mani, membre du Codir et Mme Stéphanie Olivo, secrétaire du Codir et responsable du secteur scolaire étaient présents à notre réunion.

Pour prendre position, nous avons examiné le préavis mentionné (reçu le 30 avril) qui nous a été présenté lors de la séance du 19 mai.

Nous remercions l'ensemble de nos interlocuteurs pour toutes les réponses claires et précises qui nous ont été apportées et pour la transparence des explications.

Contexte

Dans ce préavis, le Comité de Direction d'ENJEU soumet au Conseil intercommunal un paquet d'investissements en lien avec les enjeux informatiques. Celui-ci se décline en 5 volets.

1 : Migration du système informatique pour 115 000 francs

Afin de répondre à la croissance d'ENJEU et à l'évolution des outils informatiques, il apparaît aujourd'hui qu'une refonte du système actuel est nécessaire.

Le Codir a évalué plusieurs pistes dans le but de mettre à niveau la gestion informatique. Cinq offres ont été requises auprès de différents prestataires, dont le mandataire actuel. Ce dernier n'a pas été retenu, sa solution étant jugée inférieure au plan technique, notamment en terme de possibilités de télétravail.

Les quatre autres offres étaient similaires en matière de système et ne présentaient que peu de variation en matière de coûts.

2 : Engagement d'un référent informatique à 50% dès septembre 2021

Jusqu'alors l'administration d'Enjeu ne bénéficie pas d'un responsable informatique. Ceci engendre des difficultés, des pertes de temps pour le personnel et des coûts d'intervention externes.

La présence d'un référent fixe et compétent entre le fournisseur de système et ENJEU est présentée par toutes les sociétés ayant soumissionné comme un avantage significatif, par rapport aux frais de maintenance et à la rapidité de résolution des dysfonctionnements ponctuels.

Le salaire potentiel 2021 de ce référent informatique (septembre à décembre), estimé à 20 000 francs, est inclus dans le montant de l'investissement soumis au point 1. En effet si les points 1 et 2 de ce préavis sont approuvés par le Conseil intercommunal, la préparation à la migration en 2022 occuperait la quasi-totalité du temps de ce collaborateur sur les derniers mois de 2021.

3 : Budget supplémentaire de 8'077 francs afin d'installer des caméras de sécurité au Martinet

Un budget spécifique de 20 000 francs avait été accordé en 2020 à cet effet.

Après analyse plus poussée il est apparu que le réseau wifi pour les bâtiments A et C dédiés à la pédagogie ne pouvait servir au raccordement des caméras de surveillance.

Il y a donc lieu d'adapter les capacités aux besoins de la vidéosurveillance. Le devis reçu par le CODIR se monte à 8'077 francs.

Le représentant du CODIR a mentionné sa confiance dans le fait que ce coût pourrait probablement être diminué, ce dernier est donc à considérer comme un plafond.

4: Achat de tablettes destinées aux AMF pour un montant de 38 500 francs

Par cet investissement le CODIR souhaite mettre à disposition des AMF un outil normalisé leur permettant de gérer de manière sécurisée et professionnelle tous les échanges d'informations avec l'administration d'ENJEU.

Les avantages de cette évolution sont nombreux. Notamment en matière de protection des données et de charge de travail pour l'administration comme pour les AMF. En effet jusqu'ici toutes les données transitaient sous format papier. Ceci impliquant beaucoup de manutentions et de saisies.

5: Investissement de 20 000 francs pour le déploiement d'un outil de gestion du temps des collaborateurs

Là encore, l'augmentation du nombre de collaborateurs demande des adaptations dans les processus. Aujourd'hui tout l'aspect lié aux relevés des heures effectuées par les collaborateurs d'ENJEU se fait manuellement.

Les possibilités offertes par une gestion informatique des horaires sont importantes. Elles sont décrites de manière précise dans le préavis.

Conclusion

Au vu de ce qui précède et des informations portées à sa connaissance, la Commission des Finances recommande à la majorité des membres présents d'accepter le préavis 4 / 2021 et ses conclusions. A savoir.

- Approuver un investissement de 115 000 francs en vue de la migration du système informatique
- Approuver l'engagement à durée indéterminée d'un référent informatique à 50 % dès septembre 2021
- Approuver un budget supplémentaire de 8'077 francs pour la mise en place de caméras de surveillance sur le site du Martinet
- Approuver un budget de 38 500 francs pour l'acquisition de tablettes à destination de AMF
- Approuver un investissement de 20 000 francs pour le déploiement d'un outil de gestion du temps de travail des collaborateurs d'ENJEU

Rolle, le 27 mai 2021

Anne Guisolan, Présidente

Anne-Laure Berger

Dominique Perren

Boris Wirrich

Gilles Favre (rapporteur)

Christian Scaiola

Chantal Baechler, excusée